

BA CONSEIL RH

DIGITALISATION, PLATEFORMES, DONNÉES : L'EMPLOI ET LE TRAVAIL EN DEVENIR, DE NOUVEAUX DÉFIS POUR LE DIALOGUE SOCIAL ?

Engagée dans une démarche résolument orientée « Rappel des fondamentaux en Développement RH pour une meilleure Qualité de Vie au Travail et efficience », avec une vision globale en mode projet par l'intégration de TOUS les acteurs concernés pour réussir le changement, j'ai répondu sans réserve présente pour rejoindre la 36^{ème} session nationale de l'INTEFP (Institut National du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, en charge notamment de la formation initiale et continue des agents du Ministère du travail), aux côtés de notre présidente du groupe ANDRH Rhône, Patricia Traversaz.



Béatrice Aussargueix, BA CONSEIL RH
Conseil et formation en Développement RH
et QVT



Objectif des sessions nationales de l'INTEFP : réunir un groupe de réflexion et d'échanges d'idées et de pratiques, composé de trois collègues avec trente participants issus de l'État et des collectivités territoriales, des syndicats et des employeurs, deux parlementaires et un journaliste, autour d'un thème d'actualité pour conduire à une nouvelle mise en perspective pragmatique du sujet.

Cette année, décision a été précise par l'INTEFP d'approfondir l'étude menée l'an dernier sur le numérique, en allant au-delà de ses impacts en termes d'outils et de postures, pour intégrer la dimension évolutive des modèles économiques, sociaux, des métiers, compétences et nouvelles formes de travail et d'emploi, et plus largement évoquer le devenir du dialogue social.

LES CONSTATS DE L'INTEFP FACE A L'AMPLEUR DE LA DIGITALISATION ET DE LA PLATEFORMISATION

- Une numérisation croissante de la société, qui se construit sous la

forme de réseaux (*Internet, réseaux sociaux*) impliquant une organisation systémique et une virtualisation de la relation, une modification du mode d'organisation du système productif des entreprises dont la valeur ajoutée se transpose vers le service et non plus vers le produit: elles deviennent agrégateurs de services

- Une contribution croissante des industries du numérique dans les processus d'extension et de coordination des chaînes de valeur globale, en captant massivement la valeur coproduite par les internautes
- Une remise en cause de la relation classique d'emploi salarié-entreprise, des équilibres sociaux et de leurs modalités de régulation.

MODÈLES ÉCONOMIQUES ET RELATIONS SOCIALES

- De par la puissance des effets réseaux, la capacité à capter rapidement des ressources avec des rendements d'échelle conduit à développer de manière exponentielle de nouveaux marchés
- La place grandissante des plate-

formes, en agissant sur les inter-médiations, rebat les cartes entre Industries et Services au profit d'une approche par « écosystème » et non plus par acteur et par entreprise

- L'accélération de la numérisation et des nouvelles technologies, des formes renouvelées de demandes de solutions innovantes rendent difficile une quelconque stabilisation des usages, des modèles juridiques, économiques et sociaux, l'essentiel étant alors de pouvoir analyser les processus émergents, leurs impacts et leur acceptabilité sociale

- Les innovations numériques touchent autant le fonctionnement des organisations que les pratiques des individus et les règles collectives. La plupart des secteurs de l'économie sont impactés, publics et privés, ce qui appelle à revisiter voire refondre le dialogue social dans sa globalité.

LE DÉFI DES COMPÉTENCES

- La GPEC prend tout son sens et devient un exercice d'équilibriste, voire de haute voltige en l'absence de visibilité sur les nouveaux métiers, la nature et l'étendue de la transformation de ceux qui perdurent et pour combien de temps...

- Développer des savoir-être et compétences transférables et transversales (*adaptation, agilité, flexibilité...*) devient un leitmotiv et une nécessité pour les accompagnateurs du changement permanent (*dont la fonction RH*), interrogeant sur l'efficacité des dispositifs d'apprentissage actuels.

DE NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL ET D'EMPLOI

- L'économie numérique a engendré de nouvelles formes et relations au travail, amenant à repenser les notions de salarié/indépendant, particulier/professionnel ou encore client/producteur. Quid alors des règles et des statuts collectifs, de nos systèmes fiscaux et de protection sociale, du périmètre et devenir des branches, de l'accompagnement aux transitions professionnelles... ?

- Du fait du fort développement des

plateformes numériques, se pose aussi la question de la présence simultanée de travailleurs très qualifiés, indépendants pour certains et bénéficiant d'une autonomie accrue, avec celle de travailleurs peu qualifiés avec potentiellement une activité précaire constituée de plusieurs statuts avec plusieurs employeurs. Comment dans ce cadre organiser le dialogue social, trouver de nouvelles formes de régulation ?

QUELLES TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS ?

- Algorithmes et données massives sont potentiellement porteurs de sujétions et de fractures nouvelles, comme par exemple pour les chauffeurs de VTC, avec les algorithmes d'affectation, les algorithmes de prix, et l'évaluation semi-automatisée, qui combine le taux d'acceptation des conducteurs et la notation par les utilisateurs/passagers

- On peut aussi voir le verre à moitié plein avec des effets réseaux qui permettent de favoriser l'intelligence collective, la mutualisation des informations, des idées et des moyens
- Le secteur public n'est pas en reste et aura à se réinventer en architecte des systèmes de données et en plateforme pour de nouveaux services aux citoyens.

DES MODALITÉS DE DIALOGUE SOCIAL À RENOUVELER ?

- Face aux transformations d'envergure et au difficile exercice d'anticiper des parcours d'évolution professionnelle, comment employeurs, salariés et représentants du personnel vont-ils appréhender et accompagner ensemble ces mutations ?

- La réglementation s'est déjà emparée de la question (cf. le « droit à la déconnexion », le « droit à l'oubli », le « droit au respect de la vie privée »), mais face à la rapidité et complexité de l'impact des changements, le Comité Economique et Social d'Entreprise (CSE), le Comité d'Entreprise Européen, auront à réinventer le cadre et les modalités d'un dialogue social constructif et partagé,

en mode projet, c'est-à-dire avec une approche globale et transversale impliquant TOUS les acteurs concernés (*plateformes, représentants des salariés/agents, représentants des organisations patronales, consommateurs, territoires, État...*).

ORGANISATION ET LANCEMENT DE LA 36^{ème} SESSION NATIONALE

- Un cycle de 5 modules en France et à l'étranger de juillet 2018 à octobre 2019 pour un regard global et international, avec la participation d'experts, de chercheurs et d'acteurs clefs des secteurs privés et publics

MODULE 1

INTEFP - MARCY L'ÉTOILE
du 3 au 6 juillet 2018

MODULE 2

VOYAGE D'ÉTUDE hors EUROPE: New York et Boston
du 27 octobre au 3 novembre 2018

MODULE 3

INTEFP - MARCY L'ÉTOILE
du 10 au 13 décembre 2018

MODULE 4

VOYAGE D'ÉTUDE EUROPE: Bruxelles et Berlin
du 2 au 9 mars 2019

MODULE 5

INTEFP - MARCY L'ÉTOILE
du 23 au 26 avril 2019

- **Une restitution sous forme d'un colloque le 17 octobre 2019** (*lieu à préciser*), et dont vous aurez la teneur en synthèse. RV donc dans un an!

- **Les premiers retours du module 1** Nous avons pu bénéficier de témoignages et d'apports d'experts ou d'acteurs sur le sujet comme par exemple celui d'Alain Rallet, Professeur émérite à l'Université Paris Sud, de collectifs autonomes d'indépendants qui viennent bousculer les organisations classiques de travail comme Happy Dev ou Open, ou de retours d'impacts du numérique sur les transformations des métiers de

l'automobile, du secteur bancaire et de la logistique urbaine (avec « la rencontre du nouveau et de l'ancien monde » pour le groupe « La Poste »).

Ce premier module s'est clôturé par l'intervention riche de Claude Didry, Directeur de recherche au CNRS qui a posé la question « du droit social et de l'économie de plateformes : un retour vers le futur? ».

En synthèse, s'est posé à nous le questionnement de nos modèles sociaux et de leur évolution voire devenir, avec d'un côté un cadre de protection sociale basé sur des relations à l'entreprise, de l'autre un système entrepreneurial qui répond à une demande de « liberté » mais dont le cadre réglementaire n'est pas stabilisé.

Nous aurons à réfléchir sur comment dès lors garantir les droits sociaux à toutes ces nouvelles formes du travail, tout en permettant une agilité économique de l'entreprise?

Faudra t'il réinventer, adapter, refondre, instaurer le dialogue et les modes de gouvernances sociales?

La définition même du travail, de l'emploi, la question de l'évolution des statuts et droits attachés à la personne sont donc à repenser et dans tous les cas sont fortement challengés par l'ère du numérique.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ? POSTULER POUR L'AN PROCHAIN ? CONTACTER

L'INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE -1498 route de
Sain Bel - BP 84 - 69280 Marcy-
l'Étoile -Tél. 04 78 87 49 88

Directeur: Bernard BAILBE-Directeur
du Pôle Partenariats INTEFP: Daniel
XIRAU

Responsable de projet, Mission
des Affaires Européennes et
Internationales, en charge de la
36^{ème} session nationale: Katia
PONTAL-COGNE

Assistante Mission des Affaires
Européennes et Internationales:
Christiane GROS - christiane.gros@travail.gouv.fr



Les Participants de la 36^{ème} session nationale : Claire Aubin (Inspection Générale des Affaires Sociales), Béatrice Aussargueix (BA Conseil RH), Geneviève Besse (Ministères de la transition écologique et solidaire, de la cohésion territoriale), Franck Bonot (SPIN Consulting), Magali Bourdon (CGT), Françoise Champeaux (Wolkers Kluwer), Anthony Chene (CFE-CGC), Béatrice Clicq (FO), Philippe Coupard (Direccte IDF), Jean-François de Decker (Office central de lutte contre le travail illégal), Françoise Diard (UIMM), Jean-Marie Dubois (Céreq: Centre d'études et de recherches sur les qualifications), Olivier Esteban (CFTC Airbus), Pascal Fabre (CFE-CGC), Nadège Farion (OPCA Constructys), Karine François (Conseil régional Bourgogne Franche-Comté), Mélanie Geoffroy (DDCSPP 70), Carole Grandjean (Assemblée Nationale), Marie Lemoine (CGT), Stéphane Maas (OPCALIA IDF), Pierric Marissal (L'humanité), Guillaume Mesmin (Sextant Expertise), Nadia Rahou (ANACT), Elise Roy (CFDT), Aline Schneider (Direccte Grand-Est), Marie Sieng (EDF), Didier Simon de Bessac (Managers by Alexander Hughes), Alexandre Stourbe (Le Lab RH), Patricia Traversaz (DRH Hôpital de Fourvière et présidente ANDRH Rhône), Sylvain Vacheresse (Cap Emploi et Sameth Côte d'Or), Dominique Vandroz (Direccte IDF), Alain Vaucelle (CFDT Etablissement Public Territorial Plaine Commune) et Yannick Vinay (Manaona)

Article rédigé par Béatrice Aussargueix - BA CONSEIL RH
www.baconseilrh.fr

Béatrice Aussargueix, fondatrice de BA CONSEIL RH, cabinet Conseil et Formation spécialisé en

- Développement des Ressources et Relations Humaines, toute taille d'entreprises, secteurs d'activité, privé et public (référentiel métiers et compétences, définitions des fonctions, systèmes et entretiens d'évaluation et d'évolution professionnels)

- Santé, Qualité de Vie au Travail et prévention des RPS : ateliers, conférences, sensibilisation et formation (formations obligatoires des élus CSE/CSSCT, Master RH 1 et 2), diagnostic et démarche 2.0 Wellscan de prévention avec plan d'actions

Une expérience terrain de Responsable et chef de Projet RH de plus de 25 ans

- DRH PME (10 ans) : Centre Informatique des Caisses d'Epargne (Lille), Grey Communication (Publicité - Paris), Société Fininfo (Informatique financière et boursière - Paris)

- Chef de projet RH sénior pour les 2 400p des 4 sites France de bioMérieux (mise en place d'un Référentiel Métiers et Classifications, négociation accords GPEC et 35h, harmonisation des pratiques et process RH) & HRBP 250p- (12 ans)

Commandant Réserve Citoyenne Armée de Terre - Pôle Défense Mobilité Lyon DESS Relations Sociales - Certifiée **Praticienne PNL, MBTI** (Niveaux I et II, cohésion d'équipes) et Wellscan

beatrice.aussargueix@baconseilrh.fr <https://fr.linkedin.com/in/baconseilrh>